



Congelateur armoire tomber en panne 3mois avant la fin de la gara

Par **jcpinto**, le **13/09/2012** à **16:07**

Bonjour,
mon congelateur armoire est tomber en panne 3 mois avant la fin de la garantie. j ai contacter le SAV qui on fait intervenir un technicien qui a effectuer un diagnostic . 2 pieces sont a changer, les2 cartes electroniques ont soit disant etecommander debut juin 2012. apres courrier recommande debut aout, on m a appelle pour me dire que les pieces etait en cours de livraison,jusqu a ce jour,apres plusieurs appel telephonique de ma part ,rien ,meme pas un remboursement,un congelateur de rechange.
aider moi que dois-je faire

Par **pat76**, le **13/09/2012** à **17:00**

Bonjour

Vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle vous mettez en demeure le vendeur de remettre votre congélateur en état de marche dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre ou de vous prêter un congélateur de dépannage jusqu'à ce que la réparation est été effectuée.

Vous précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précité, vous engagerez une procédure devant la juridiction compétente et réclamerez des dommages et intérêts pour le préjudice subi.

Vous ajoutez que vous prenez contact avec UFC-QUE CHOISIR pour vous faire aider et que vous avisez également les service de la répression des fraudes de la situation.

Vous garderez une copie de votre lettre.